



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 15629

Texte de la question

M. Christian Cuvilliez attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le devenir des brigadiers départementaux de La Poste dont la fonction consiste au remplacement des receveurs de bureaux de poste. Un projet de La Poste prévoit à terme la suppression des moyens de remplacement, ce qui concerne 40 000 postiers. Les moyens de remplacement en général et les brigades départementales en particulier sont les moyens garants de la continuité du service public et de la présence postale dans chaque département, chaque canton et chaque commune. Ces personnels sont particulièrement inquiets quant à ce projet, La Poste menant une politique systématique de recours à l'emploi précaire. La baisse des effectifs titulaires - au rythme de 5 000 par an - et l'embauche d'agents contractuels à temps partiel - sous contrat CDD - le confirment. Certains directeurs départementaux n'hésitent pas à devancer ce projet en décidant le reclassement de leur brigade départementale et de fait, par manque de moyens, prévoient la fermeture partielle, temporaire ou permanente de nombreux bureaux de poste. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour que La Poste assure pleinement ses missions de service public et s'inscrire en tant qu'entreprise publique dans la préoccupation nationale du maintien et de la recherche de l'emploi stable.

Texte de la réponse

La Poste, compte tenu de ses besoins et de ses contraintes, conduit à l'heure actuelle une réflexion visant à professionnaliser les agents sur lesquels repose l'activité de remplacement. Il n'est pas envisagé de supprimer les moyens de remplacement mais d'optimiser les organisations et de déployer des moyens mieux adaptés notamment pour le remplacement des chefs d'établissement. La Poste procédera à une négociation préalable à toute redéfinition de son organisation dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Cuvilliez](#)

Circonscription : Seine-Maritime (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15629

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3226

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4610